

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07/07/2021**

**I - Ouverture de la séance**

En ce jour du 07/07/2021, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. SUIRE Dominique. La séance commence à 15h03.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 16  
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par Mme Manuela RICHARD (représentant des personnels).

**II - L'ordre du jour**

**Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration**

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité (16 votants)

Arrivée de M. PATOIS (personnalité qualifiée) à 15h05.

**Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil**

Le projet d'ordre du jour en 14 points est adopté à l'unanimité (17 votants)  
Il devient donc l'ordre du jour.

**Point N° 3 - Rentrée 2021 : Répartition des moyens d'enseignement**

Le proviseur présente les effectifs de la rentrée 2021 et la répartition des moyens (cf. document joint).

Les enseignants s'interrogent sur les inscriptions des élèves de seconde en sections sportives qui n'ont pour l'instant pas été affectés dans l'établissement.

Le proviseur précise qu'à l'heure actuelle, il y aurait 10 désistements dans les inscriptions de seconde, places qui seraient accordées d'abord aux élèves du secteur, puis aux élèves des sections sportives.

Les enseignants se disent prêts à supporter 4 élèves supplémentaires en seconde pour pouvoir intégrer ces élèves (10 classes de 28 élèves actuellement).

Mme la proviseure-adjointe précise qu'il y aura 4 apprenties en SAM2 à la rentrée.

Mr le proviseur poursuit sa présentation des effectifs de rentrée, en rappelant les priorités de l'établissement et la répartition des enseignements de spécialités en 1<sup>ère</sup> et terminale.

Les enseignants s'inquiètent de l'effectif élevé de SES en Terminale. Mme la proviseure-adjointe précise qu'il y aura donc une 7<sup>ème</sup> heure d'EDS dans l'emploi du temps mobilisable pour l'orientation ou pour un accompagnement ponctuel en plus petit groupe.

#### **Pour adoption :**

La répartition des moyens est adoptée à 16 voix pour et 1 abstention

#### **Point N° 4 - Calendrier de la rentrée 2021**

Rentrée des secondes est prévue le 2 septembre avec ½ journée d'intégration.

Le vendredi tous les élèves et les étudiants seront accueillis avec possibilité pour les internes de déposer leurs affaires ou de dormir à l'internat la veille.

Les photos de classe sont prévues le 5 et 6 septembre.

#### **Pour adoption :**

Vote : le calendrier de rentrée est adopté à l'unanimité (17 votants)

#### **Point N° 5 - Bilan moral et financier de la maison des lycéens**

Après le départ à la retraite de la CPE en charge de la MDL, la gestion adulte a été reprise par une autre CPE.

Il y a aujourd'hui 406 adhérents.

Diverses actions ont pu être menées malgré le contexte sanitaire : ateliers créatifs à l'internat, nouveaux contrats pour la machine à café avec une entreprise sensible au développement durable, achats de miroir et décoration des murs de la MDL (graff).

Mme la CPE précise qu'un compte instagram a été créé, ainsi qu'un logo commun au CVL. Un effort de promotion va être réalisé à la rentrée pour les diffuser.

#### **Pour information**

#### **Point N° 6 - Bilan moral et financier de l'association sportive du lycée**

La situation financière de l'association est difficile (moins d'adhérents, gestion de l'e-pass régional lourde), comme beaucoup d'AS en France.

L'AS a bénéficié d'une aide du lycée (500€ en 2020), d'un don de la MDL de 1000€ et de 1000€ du fonds de solidarité. D'autre part, le coût de l'affiliation à l'UNSS régional va baisser de 66% pour l'année scolaire 2021/22.

A noter aussi, un changement de banque.

En perspectives, une diversification des activités proposées, avec un engagement ponctuel aux compétitions sportives UNSS.

#### **Pour information**

### **Point N° 7 - Moyens d'assistance éducative**

Il y a 7,25 postes en dotation.

Les enseignants trouvent maladroit qu'on ait dû se séparer de personnes compétentes en ajoutant une contrainte supplémentaire au recrutement (présence d'une nuit obligatoire). Le proviseur précise qu'on a dû faire face à des situations difficiles dans l'année suite à l'absence d'AED, une solution de remplacement a été complexe à trouver.

Il reste à ce jour 0.75 poste (femme) à recruter.

#### **Pour adoption :**

Vote pour autoriser le chef à recruter les AED : 17 votants

### **Point N° 8 - Contrats et conventions**

Convention d'adhésion au groupement de commande pour le papier

La gestionnaire précise qu'il concerne 49 établissements, et réduit considérablement le coût de la ramette.

**Vote : 17 pour**

Convention d'équipement du matériel de sciences physiques (PAREO 2021 , coût 4231€)

**Vote : 17 pour**

Contrat de maintenance avec Au'thomatisme pour les portails

**Vote : 17 pour**

Convention d'utilisation des locaux avec le club de Handball, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022, le lundi après 19h

**Vote : 17 pour**

Convention d'occupation des locaux avec la Ligue de surf pays de la Loire du 23 au 31 octobre 2021

- ✓ Prêt de l'internat, de la restauration et des équipements sportifs dans le cadre du championnat de surf (30 personnes)
- ✓ Les internes pourront laisser leurs affaires personnelles dans les armoires cadenassées
- ✓ A la réponse des enseignants, il est précisé qu'il n'y aura pas de caution

**Vote : 17 pour**

### **Point N° 9 - Logement meublé**

Mme la gestionnaire présente les modalités de location du meublé aux assistants de langue : seules les charges de viabilisation sont facturées.

Le proviseur précise que l'assistant de langue d'espagnol est déjà nommé.

Mme Barreau quitte la réunion.

**Pour adoption : 16 votants**

### **Point N° 10 - Logements de fonction**

Mme la gestionnaire présente l'occupation des logements de fonction.  
Suite aux demandes de dérogation, un logement sera potentiellement vacant et louable à un agent d'Etat ou de collectivité territoriale.

**Vote de la répartition : 16 votants**

### **Point N° 11 - Convention d'occupation précaire d'un logement**

Mr Béghien Pierre, agent régional d'un autre établissement souhaite de nouveau occuper un des logements disponibles. Le loyer s'élève à 513 euros plus les charges.

**Pour adoption : 16 votants**

### **Point N° 12 - Modalités de remboursement des frais de stage**

Les remboursements de frais de restauration sont supprimés lors des stages des étudiants, suite à des abus.

**Pour adoption : 16 votants**

### **Point N° 13 - DBM pour info et pour vote**

Présentation d'une DBM pour information suite à des ajustements.

Mr le proviseur en profite pour préciser que cette année la collecte de taxe d'apprentissage a été exceptionnelle (près de 24000€). Cette année, un appel aux familles a été lancé. Les représentants d'élèves soulignent que c'était une très bonne idée.

La DBM pour vote (répartition des plus-values, ressources non spécifiques non-prévues au budget) est adoptée

**Pour adoption : 16 votants**

### **Point N° 14 - Questions diverses et informations**

Les enseignants souhaitent faire un point sur le baccalauréat 2021, afin d'échanger avec l'ensemble des membres du CA et de connaître les difficultés que chacun a pu rencontrer. Il en ressort des problèmes d'anticipation, des informations non-claires voire contradictoires pour les élèves et enseignants et un sentiment d'insécurité. Les professeurs de lettres ont fait remonter leurs difficultés.

Les enseignants soulignent les conséquences sur la démotivation des équipes et sur le manque d'attractivité du métier.

Les professeurs de lettres demandent à ne pas être de surveillance à l'écrit du Bac l'année prochaine : l'accumulation à l'oral leur apparaît beaucoup trop lourde par rapport à leurs collègues d'autres disciplines.

Informations diverses :

Mme la gestionnaire précise la mise à disposition des ATI pour l'année scolaire 2021/22 : 2 ATI sur 4 jours et mise à disposition sur une journée d'un salarié de la société Aviti.

Les travaux de la laverie ont débuté fin juin, ceux des menuiseries extérieures devraient débuter en septembre (à charge de l'établissement de libérer les salles au fur et à mesure des avancées du chantier) et ceux du SSI en octobre.

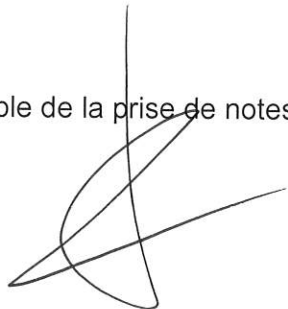
Le courrier à l'agglomération réclamant le passage à 30km/heure de la rue Charcot n'a pas été suivi d'effet.

Par contre le courrier à la Région réclamant des moyens supplémentaires en cuisine et à l'entretien a permis l'arrivée de renforts pour la rentrée prochaine. Monsieur le proviseur remercie le Conseil régional pour ces efforts

**III - Conclusion**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 17h.

La responsable de la prise de notes



Le Président

M. SUIRE

